



CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT ETIENNE DU BOIS

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU

MARDI 11 OCTOBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le onze octobre à 20 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Étienne du Bois dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Guy AIRIAU, Maire de Saint Etienne du Bois.

Date de la convocation du Conseil Municipal: le 5 octobre 2022

ORDRE DU JOUR

1. Animation Jeunesse – Vote des tarifs à compter du 1^{er} janvier 2023
2. Acquisition foncière – Parcelle AH 135p Rue Sainte Marie
3. Acquisition foncière – Parcelle AH 24 Rue du Général Charette
4. Lancement consultation pour le recours à un emprunt pour l'acquisition foncière - parcelle AH 24
5. Demandes de délaissés communaux : La Grande Villeneuve, La Martinière et La Salle
6. Redevance Assainissement – Tarifs 2023
7. Communauté de Communes Vie et Boulogne : Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) 2022
8. Communauté de Communes Vie et Boulogne : Rapports d'activités 2021
9. Congrès des Maires de France : mandat spécial et prise en charge des frais de déplacement

QUESTIONS DIVERSES

INFORMATIONS DIVERSES

Droit de Prémption Urbain
Décision d'Exécution des Marchés

PRÉSENTS : AIRIAU Guy, AKRACH Angélique, AMIAUD Julien, AUCOIN Emmanuelle, CHAUCHIS-PARRENIN Pascale, GUIBRETEAU Thierry, NEAULEAU Franck, PENISSON Landry, PROUX Jérôme, RAUTUREAU Freddy, REMAUD Valérie, ROCHER Bernard, ROUSSEAU Claude.

ABSENTS et EXCUSES : BOUDINEAU-CROCHARD Adélaïde donne pouvoir à PENISSON Landry, CAILLAUD Brigitte, CHARRIER Laurent donne pouvoir à RAUTUREAU Freddy, COULON-FEBVRE Catherine donne pouvoir à AIRIAU Guy, VIAUD Séverine, VIDAL Marie.

Secrétaire de séance : PROUX Jérôme

Nombre de Conseillers : En exercice : 19 Présents : 13 Votants : 16

Le procès-verbal de la séance du 6 septembre 2022 a été adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose de retirer 1 point à l'ordre du jour :

- *Congrès des Maires de France : mandat spécial et prise en charge des frais de déplacement*

Il propose d'ajouter 1 point à l'ordre du jour :

- *Contrat de maîtrise d'œuvre pour l'extension de l'école « Les Petits Papiers »*

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

Animation Jeunesse – Vote des tarifs applicables à partir du 1^{er} janvier 2023

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs des activités du service Animation Jeunesse comme ci-dessous :

TARIFS	QF<900		Plein tarif (QF>900)		Hors commune	
	Actuels	1er janvier 2023	Actuels	1er janvier 2023	Actuels	1er janvier 2023
Adhésion	Gratuite	Gratuite	Gratuite	Gratuite	Gratuite	Gratuite
Sortie	12 €	13 €	15 €	16 €	19 €	20 €
Stage 2 jours	7 €	7 €	7 €	8 €	11 €	12 €
Stage 3 jours	10 €	10 €	10 €	11 €	14 €	15 €
Activité à la journée	4 €	4 €	4 €	5 €	8 €	9 €
Soirée	5 €	5 €	5 €	6 €	9 €	10 €

Les tarifs seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2023.

Acquisition foncière – Parcelle AH 135p Rue Sainte Marie

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, propose l'acquisition d'une partie de la parcelle AH 135p, correspondant à environ 1500m², appartenant à Mme Reine DUBOIS pour un prix net vendeur de 50€/m².

Acquisition foncière – Parcelle AH 24 Rue du Général Charette

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, propose l'acquisition de la parcelle AH 34, sise Rue du Général Charette, correspondant à environ 2 554 m², appartenant aux Consorts BERRIAU Yvette, pour un prix net vendeur de 63€/m².

Budget Général : Emprunt de 160 000€

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de recourir à un emprunt de 160 000€ pour financer l'achat d'un terrain pour le projet d'extension de l'EHPAD Le Colombier. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal, mandate Monsieur le Maire, à débiter les négociations auprès de plusieurs organismes bancaires et au mieux des intérêts de la commune. Il l'autorise à signer le contrat de prêt à intervenir pour un montant de 160 000€.

Acquisition de délaissés communaux

- À La Grande Villeneuve

M BARON Olivier a fait une demande d'achat d'un délaissé communal à La Grande Villeneuve Il s'agit d'un terrain d'environ 31 m², situé le long des parcelles lui appartenant et cadastrées YA 146 et YA 201.

Il ajoute qu'une partie de la parcelle YA 146, surface estimée à 4m², appartenant à M BARON Olivier, sera cédée à la commune de Saint Etienne du Bois, puisqu'un fossé communal passe sur le terrain.

- À La Martinière

M et Mme ANSART ont fait une demande d'achat d'un délaissé communal à La Martinière. Il s'agit d'un terrain d'environ 70 m², situé le long de la parcelle leur appartenant et cadastrée ZY 243.

- À La Salle

M LECOEUVRE a fait une demande d'achat d'un délaissé communal à La Salle. Il s'agit d'un terrain d'environ 155 m², situé entre les parcelles lui appartenant et cadastrées ZY 31, ZY 32, ZY 160, ZY 161, ZY 162 et ZY 171.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, donne un accord de principe à la cession de ces délaissés communaux, sous réserve du résultat de l'enquête publique à organiser. Il fixe le prix de vente de ces terrains à 5 euros le m². Les frais d'acte et de bornage seront supportés par les acquéreurs. Monsieur le Maire est chargé d'organiser l'enquête publique à intervenir.

Redevance Assainissement : vote des tarifs 2023

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'augmenter de 2% la redevance d'assainissement et fixe, à partir du 1^{er} janvier 2023, les tarifs comme indiqué ci-dessous :

- Abonnement : 33 € HT
- Prix au m³ (de 0 à 40 m³) : 1,06 €
- Prix au m³ (plus de 40 m³) : 1,06 €

Répartition du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales - FPIC 2022.

Le FPIC est réparti aux communes membres de la Communauté de Communes Vie et Boulogne en utilisant les critères appliqués aux fonds de concours à savoir : 70 % population DGF, 20 % superficie et 10 % ERPF (Écart Relatif de Potentiel Fiscal).

le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver au titre de l'année 2022 la répartition du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales (F.P.I.C) proposée. :

Communes	Répartition FPIC 2022
AIZENAY	248 488 €
APREMONT	70 905 €
BEAUFOU	54 784 €
BELLEVIGNY	151 667 €
CHAPELLE PALLUAU (LA)	35 076 €
FALLERON	55 720 €
GENETOUZE (LA)	55 077 €
GRAND'LANDES	31 888 €
LUCS SUR BOULOGNE (LES)	107 266 €
MACHE	52 386 €
PALLUAU	34 954 €
POIRE SUR VIE (LE)	220 510 €
ST DENIS LA CHEVASSE	76 813 €
ST ETIENNE DU BOIS	68 860 €
ST PAUL MONT PENIT	32 984 €
TOTAL	1 297 378 €

Rapports annuels d'activités de la Communauté de Communes Vie et Boulogne 2021

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les rapports annuels de la Communauté de Communes Vie et Boulogne 2021. Les rapports sont mis à la disposition du public en mairie.

Extension École publique « Les Petits Papiers » – Contrat de maîtrise d'œuvre

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que vu la hausse des effectifs à la rentrée 2022-2023, les lotissements en cours et à venir, il a demandé à Stéphane CHABROL, architecte qui avait réalisé une extension du groupe scolaire en 2013-2014, d'étudier la faisabilité d'agrandir l'école.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal approuve l'attribution du contrat de maîtrise d'œuvre au cabinet d'architecture Stéphane CHABROL pour un montant de 39 740€ HT pour les travaux précités. Il autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces pour cette maîtrise d'œuvre.

INFORMATIONS DIVERSES

Droit de préemption urbain

Pas de dossier depuis le dernier conseil

Décisions d'exécution des marchés

NOM de l'entreprise	Objet	Montant HT	Date décision	n° décision
Espace Technologie BP 147 - 26 rue du Bois Fossé - 85301 CHALLANS cedex	Ordinateur portable direction école publique	670,00€ HT	24/06/2022	2022_06_24_01
ASR ZI La France - 85190 VENANSAULT	Barrières Croix St André (salle APS, Ecole, arrêt de car) + Numéro voirie Lotissement des prés	7550,36€ HT	24/06/2022	2022_06_24_02
MANUTAN Collectivités	Tables, chaises restaurant scolaire + bancs extérieurs garderie	1339,44 € HT	30/06/2022	2022_06_30_01
E-Collectivités 65 rue Kepler 85000 LA ROCHE SUR YON	Vidéoprojecteurs (Associations et Ecole publique)	1235,52 € HT	13/07/2022	2022_07_13_01
ROUTHIAU ZA La Landette 85430 LES CLOUZEUX	Ventilation cabinet Ostéopathe	481,00€ HT	22/07/2022	2022_07_22_01
CUBE 99 Bd d'Angleterre 85000 LA ROCHE SUR YON	Site internet camping	1090,00€ HT	27/07/2022	2022_07_27_01
APAVE Nord Ouest SAS 85036 LA ROCHE SUR YON	Mission Contrôle Technique - Restauration de l'Eglise	4730,00€ HT	05/08/2022	2022_08_05_01
BUREAU VERITAS 4 rue Duguay Trouin 44800 SAINT HERBLAIN	Diagnostic Plomb, Amiante termites - Restauration de l'Eglise	2840,00€ HT	05/08/2022	2022_08_05_02
MANUTAN Collectivités	Chaises et tabourets école publique	1307,36 € HT	04/10/2022	2022_10_04_01

Le Maire, Guy AIRIAU
Le 12 octobre 2022

